

Service référent : direction de l'Action éducative et de la jeunesse

Hôtel de Ville, 122 rue Houdan, 92331 Sceaux cedex

Tél. : 01 41 13 33 00 - Fax : 01 41 13 33 99

www.sceaux.fr / rubrique Ma mairie en ligne / Formulaires utiles / École

Inscriptions scolaires

Rentrée scolaire septembre 2010

La première inscription scolaire en école maternelle concerne les enfants nés avant le 31 décembre 2007.

Pour l'école élémentaire, seuls les enfants n'ayant jamais été scolarisés à Sceaux doivent être inscrits.

Les inscriptions seront enregistrées en mairie du lundi 11 janvier au samedi 10 avril 2010

Hôtel de ville - 122 rue Houdan

du lundi au vendredi de 14 h à 17 h

et les samedis 24 janvier et 4 avril 2009 de 9h à 11h30

L'admission à l'école élémentaire est de droit, une fois remplies les formalités d'inscription.

L'admission à l'école maternelle est prononcée par la directrice de l'école, en fonction de l'âge et dans la limite des places disponibles. En pratique, les enfants nés avant le 31 décembre 2007 sont tous admis.

Pièces à fournir

- ▶ le livret de famille et tout acte justifiant de la situation familiale de l'enfant (séparation ou divorce des parents, tutelle, etc.),
- ▶ le carnet de santé ou certificat de vaccination avec les vaccins à jour (DT-POLIO),
- ▶ les trois dernières quittances de loyer (pour les locataires),
- ▶ la dernière facture EDF-GDF de moins de 3 mois (pour les propriétaires),
- ▶ le dernier avis d'imposition sur le revenu (mentionnant votre adresse à Sceaux),
- ▶ le dernier avis d'imposition à la taxe d'habitation (mentionnant votre adresse à Sceaux),
- ▶ si vous venez d'emménager à Sceaux : original du bail ou de l'acte d'achat et attestation d'assurance habitation.

Ces documents devront justifier, sans équivoque, de votre domiciliation à Sceaux et être présentés sous leur forme originale. Toute fausse déclaration pourra donner lieu à des poursuites.

Pour toute situation particulière ou si vous venez d'emménager à Sceaux, contactez Sceaux info mairie au 01 41 13 33 00.